

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

III - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

3.1 - Le suivi du programme de gestion des poissons migrateurs

RAPPORT D'INFORMATION

I - RAPPEL DU CONTEXTE

Le Comité Syndical du SMEAG a décidé, le 16 mars 2005, de s'engager dans l'animation politique du programme "migrateurs" sur la Garonne, au côtés des intervenants techniques et financiers actuels et de s'impliquer dans deux axes :

- la communication à destination des élus et des acteurs,
- la définition des orientations techniques et financières du futur programme, en concertation avec les partenaires du bassin.

II - BILAN 2006

En 2006, le Comité Syndical a décidé de poursuivre et amplifier son action au sein du programme "migrateurs" Garonne. Les actions prévues concernaient ainsi 3 thèmes :

- la poursuite de la communication et sensibilisation engagée en 2005,
- le renforcement des liens avec l'association MIGADO, en charge des actions techniques des programmes migrateurs,
- la définition des orientations du programme, dans le cadre de la révision du SDAGE et des travaux de la DCE, et celui de l'élaboration du plan Garonne

Le travail en 2006 a été principalement centré ce dernier thème : l'élaboration du futur programme "migrateurs". En effet le calendrier de travail de la DCE et celui du plan Garonne exigeait un premier projet chiffré pour la fin de l'année.

Le Sméag a ainsi pris en charge la réflexion sur le l'organisation et le financement du programme, la communication, et l'appropriation collective, en relation avec ses axes de travail sur les poissons migrateurs. Il a réuni un sous-groupe, qui a élaboré un bilan, un diagnostic, puis des propositions d'actions. Ce travail a été conséquent et fructueux, les conclusions ont été présentées lors du séminaire des 4 et 5 juillet 2006 (voir en annexe 3.1.1, le diaporama de la synthèse des travaux).

Les principales propositions sont les suivantes :

- Organisation du programme :
 - renforcer les moyens humains par un animateur dédié,
 - structurer les relations avec le COGEPOMI,
 - améliorer les échanges d'information dans le groupe.

- Gestion financière :
 - o rechercher des financements pluriannuels pour les opérations récurrentes,
 - o hiérarchiser le programme pour le cas échéant le recentrer sur les priorités),
 - o développer la recherche de financements y compris privés.

- Appropriation collective :
 - o solliciter le soutien sans ambiguïté de l'Etat,
 - o lobbying important à mener auprès de l'Europe, du MEDD,
 - o renforcer les liens avec les pêcheurs (local et national),
 - o élargir des relations avec des acteurs "relais" potentiels,
 - o reprendre et amplifier les contacts avec les collectivités et les élus.

- Communication :
 - o définir, mettre en œuvre (puis évaluer) un plan d'information et de communication,
 - o élargir vers de nouvelles cibles, hiérarchisées en fonction des objectifs et des moyens,
 - o se doter d'outils de communication efficaces et adaptés,
 - o poursuivre les réunions d'information : opportunité d'un travail en commun avec la Dordogne.

Les actions de communications n'ont pas toutes été mises en œuvre, seulement 3 500 € des 25 000 € inscrits au BP 2006 ont été dépensés. En effet, suite aux réflexions engagées, il est apparu préférable de reporter les réalisations prévues dans l'attente de la validation du nouveau programme "migrateurs" et de ses priorités.

III - PROPOSITIONS DE CADRE DE TRAVAIL POUR 2007

Pour 2007, il vous est proposé de **rester dans le cadre défini en 2005 d'animation politique** du programme "migrateurs" (communication et définition des orientations techniques et financières), **tout en intégrant les propositions issues du travail mené en 2006** sous l'égide du Sméag.

Le thème "migrateurs" est important pour l'Agence de l'eau, qui propose dans son futur 9^e programme, un financement de 50 % des actions de communication, animation et gestion des programmes. De plus, l'Agence de l'Eau nous a informé de la poursuite de l'action test "Corridor alluvial de la Garonne" et des modalités d'aide associées pour le 9^e programme(2007-2012), en proposant un financement bonifié de 20 % pour les migrateurs pour les 3 premières années. Le Sméag pourrait ainsi bénéficier d'un financement de 70 %.

3.1 - Actions de communication

L'engagement d'opérations de communication est une priorité du futur programme, afin de faire connaître les migrateurs au-delà du public habituel (scientifiques techniciens), et partager plus largement les enjeux.

Le futur programme "migrateurs" doit permettre de dégager les priorités d'actions, et donc de s'accorder sur les messages à transmettre. Une fois ce programme validé, la première étape à engager est la réalisation d'un plan de communication afin de préciser les cibles, les outils adéquats, et les résultats attendus.

Il vous est proposé que le Sméag prenne la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du plan de communication, dont le montant prévisionnel maximum est estimé à 60 000 €, avec un cofinancement de l'Agence de l'Eau de 70 %.

Il s'agirait d'organiser fin 2007, sans attendre les propositions du plan de communication, la réunion d'information sur le programme "migrateurs", afin de présenter les priorités du programme.

3.2 – Gestion et animation du programme

Une autre priorité qui se dégage est la nécessité améliorer et renforcer la conduite du programme "migrateurs" Garonne, par un animateur dédié au programme.

L'Agence de l'Eau a sollicité le Sméag pour assumer ce rôle, en proposant un financement de 70 % d'un poste d'assistance technique au programme "migrateurs" (voir courrier de l'Agence et réponses du Sméag en annexe 3.1.2).

Si sur le principe, cette proposition peut apparaître intéressante, il convient de bien en préciser les termes. En effet, le Sméag, comme il l'a exprimé dès 2005, ne souhaite pas seulement être un relais administratif, technique et financier, mais plutôt, à l'instar d'Epidor et de l'Institution Adour, un partenaire à part entière dans la définition des orientations, force de proposition auprès du Cogepomi. A cet effet, la participation financière du Sméag à hauteur de 30% les trois premières années, puis de 50% correspondrait ainsi à notre volonté à prendre part aux décisions.

La gestion actuelle et les circuits de décisions sont suffisamment complexes. Aussi, j'ai proposé à l'Agence, dans un courrier de réponse (annexe) de mettre en place l'organisation suivante :

- au moins une fois par an, les bilans et les propositions d'orientations feraient l'objet d'une consultation préalable de l'Etat (service assurant le secrétariat du Cogepomi) et de l'Agence de l'eau. Cela pourrait prendre la forme d'un Comité de suivi, comme il en existe sur l'Adour et la Dordogne,
- puis, une coordination à l'échelle du bassin Garonne-Dordogne-Estuaire serait réalisée avec Epidor et le Smiddest.

Dans le projet de 9^{ème} programme, ce type de mission serait finançable jusqu'à 450 € par jour (salaire, charges salariales et patronales et frais de structure). Pour 2007, la charge de travail envisageable pourrait correspondre à un mi-temps. Un montant de dépense de 45 000 € maximum pourrait ainsi être financé par l'Agence à hauteur de 70 % pour l'année à venir.

Si les suggestions que j'ai faites concernant l'organisation sont retenues et si le cofinancement de 70 % est confirmé, je proposerai au prochain Comité syndical une délibération proposant pour 2007 :

- la poursuite des actions de communication :
 - o la prise en charge de la réunion publique d'information et de concertation sur les programmes migrateurs (prévue en 2006, mais reportée en 2007), pour un coût de 8 000 € inscrit au budget 2006, mais non engagé ;
 - o l'élaboration du plan de communication pour un montant prévisionnel de 60 000 €
- La prise en charge de la gestion et animation du programme "migrateurs" pour un mi-temps et une dépense de 45 000 € maximum

Il conviendrait donc d'inscrire une somme de 46 500 €, avec un co-financement de 70% de l'Agence de l'Eau.

Je vous remercie de votre attention.